

**Les prochaines Journées nationales de la fédération auront lieu les 1er, 2 et avril 2016 à La Rochelle sur le thème : « Les migrants – Qu’as-tu fait de ton frère ? »**

Loin d’être un phénomène conjoncturel, l’homme a toujours souhaité, ou dû, se déplacer par-delà les frontières. Face aux drames vécus par les migrants à nos portes, nous avons, en septembre 2015, appelé à un sursaut des consciences et à un débat national pour faire face au défi de sauver, protéger et accueillir les migrants qui cherchent refuge en Europe. Nous ne sous-estimons pas la complexité de ce débat. Nous savons bien qu’il cristallise la plupart des contradictions qui traversent nos sociétés.

Tout comme la question du climat – qui, sous bien des aspects, notamment celui des réfugiés climatiques, est liée à celle qui nous occupera –, elle pose une interrogation fondamentale sur notre altérité, notre responsabilité et notre devenir. Elle nous confronte à des choix fondamentaux, nous pousse à entrer dans une réflexion globale et complexe.

C’est pourquoi nous essaierons de :

- **COMPRENDRE**, par des témoignages pour apercevoir une dimension incarnée de la réalité ; la parole du terrain est incontournable pour recentrer la question autour des personnes ;
- **DÉCRYPTER** pour disséquer et relier les problématiques, apporter de la cohérence ;
- **DÉBATTRE**, sous une vision historique, pour entendre, interroger, dialoguer, comprendre pour tracer des repères ;
- **PARTAGER**, enfin, pour confronter expériences, vécus et contraintes, au niveau du terrain, s’approprié, ensemble, la complexité de la question et dessiner des perspectives.

## **Bannir la déchéance de nationalité**

Le projet de révision constitutionnelle, actuellement soumis au Parlement, prévoit que soit inscrite dans la Constitution la possibilité de déchoir de la nationalité française toute personne « condamnée pour un crime ou un délit constituant une atteinte grave à la vie de la nation ».

Le débat public engagé, notamment depuis les attentats terroristes de novembre 2015, a porté presque exclusivement sur la pertinence d'inscrire ou pas la déchéance de nationalité dans la Constitution. Atteinte aux valeurs de la République, mesure purement symbolique et inefficace, rupture d'égalité entre Français, interdiction de l'apatridie..., les arguments d'opposition sont nombreux et ont été largement commentés.

Dans le cadre de ce débat public, La Cimade souhaite soulever la question de l'existence d'une mesure de déchéance de nationalité dans le droit français. La position de La Cimade est en effet de remettre en cause le principe même de déchéance de la nationalité pour tout citoyen français, quelle que soit sa situation administrative (une seule nationalité ou binationale) et quelle que soit la nature de son acte et « la gravité de l'atteinte à la vie de la nation ». Pour deux raisons essentielles :

Il est de la responsabilité de l'État de juger, condamner et sanctionner les actes illégaux de ses ressortissants, y compris les plus répréhensibles. Mais un État soucieux du respect de la dignité et des droits fondamentaux de la personne, n'ignorant pas ***l'article 15 de la déclaration universelle des droits de l'Homme qui consacre le « droit à une nationalité », ne peut retirer cet élément constitutif de l'identité de tout être humain, qui lui confère l'accès à des droits essentiels.***

De plus, l'exclusion radicale de l'appartenance à la communauté nationale de quelques citoyens jugés coupables d'actes très graves ne saurait être une réponse adéquate aux enjeux de société. La force d'un état de droit doit se mesurer à sa capacité politique et éthique de reconnaître et de surmonter les fractures du contrat social, même celles provoquées par des violences d'une extrême gravité.

Fédération protestante : <http://www.protestants.org/index.php?id=33976>

## Recommandation n°2 : **Face à la « crise migratoire », répondre à la gravité des enjeux**

- Alarmée par l'ampleur et la gravité de la catastrophe humanitaire, politique et morale que traverse l'Europe face à la crise migratoire actuelle,  
- Scandalisée par les choix politiques de repli nationaliste, de fermeture et d'exclusion en développement dans un nombre croissant de pays,  
- Profondément alertée par la résurgence des mouvements populistes et xénophobes dans la plupart des pays européens, l'Assemblée générale de la Fédération protestante de France, réunie à Paris les 30 et 31 janvier 2016, demande au Conseil de la Fédération :

- D'affirmer que la question de l'accueil de l'étranger et de la solidarité en actes est au cœur du témoignage des chrétiens ; qu'une parole forte, courageuse et portée par tous est aujourd'hui plus que jamais urgente et indispensable pour refuser toute forme de discrimination et toute tentative de repli sur des espaces de plus en plus fermés.
- D'appeler les Églises, œuvres et mouvements à poursuivre l'interpellation des pouvoirs politiques pour que la France prenne toute sa part en accordant plus largement visas, conditions d'accueil dignes et considération ;
- les Églises, œuvres et mouvements comme les collectifs et les bénévoles à consolider et développer les initiatives d'accueil et d'accompagnement des personnes étrangères, en coopération avec les autorités publiques et le monde associatif ;
- les protestants à déployer leurs ressources et traditions sur l'accueil de l'étranger et à développer les relations œcuméniques et interreligieuses, au plan national comme international ;
- nos concitoyens à repousser les peurs, à évacuer la haine, à déconstruire les préjugés et à manifester concrètement, là où ils vivent, l'hospitalité et la fraternité.
- Il y a urgence !